



MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION
Direction générale des Personnels, des Statuts et de l'Organisation administrative

RECOMMANDE

Service du Recrutement, de la
Sélection et de la Promotion

Place Surllet de Chokier 15-17
1000 BRUXELLES

Tél. : 02/221.88.11
Fax. : 02/217.10.11

Votre correspondant : G. DECLERCQ
Ext. : 812
Réf. : 03/GD/PROM.n°464/TRAV021

Bruxelles, le 20 février 1995

18768 A49

OBJET : Personnel du service d'inspection de l'enseignement de la
Communauté française. Promotion. Appel aux candidats.

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un emploi
d'inspecteur de cours techniques et de pratique professionnelle dans
l'enseignement secondaire inférieur (agriculture - horticulture) - cadre
de l'enseignement spécial - est actuellement vacant.

Cet emploi peut être conféré par promotion aux lauréats des
épreuves d'aptitudes à la fonction d'inspecteur susvisée.

Les membres du personnel intéressés sont invités à
introduire leur candidature, **sous peine de nullité, par lettre
recommandée à la poste**, à l'adresse suivante :

Ministère de l'Education, de la Recherche et de la Formation
Direction générale des personnels, des statuts
et de l'organisation administrative
Service du recrutement, de la sélection et de la promotion
des personnels de l'enseignement de la Communauté

Place Surllet de Chokier 15-17 - 1er étage - bureau 125
1000 BRUXELLES

La date limite pour l'introduction des candidatures est fixée
au 6 mars 1995, la date de la poste faisant foi.

Les candidats qui seraient intéressés par l'emploi d'inspecteur de cours techniques et de pratique professionnelle dans l'enseignement secondaire inférieur (agriculture - horticulture) - cadre de l'enseignement spécial, sont invités à introduire leur candidature.

Aux termes des arrêtés royaux du 22 mars 1969, article 108, et 31 juillet 1969, article 1er, cette fonction est conférée par promotion aux membres du personnel qui, à la date du 6 mars 1995, répondent aux conditions suivantes :

1. être belge;
2. être de conduite irréprochable;
3. jouir des droits civils et politiques;
4. avoir satisfait aux lois sur la milice;
5. être âgé de 35 ans au moins;
6. être porteur des titres ci-après :
 - l'un des titres requis des professeurs de cours techniques, des professeurs de pratique professionnelle et des professeurs de cours techniques et de pratique professionnelle de l'enseignement secondaire du degré inférieur (spécialité de la fonction à conférer) par l'arrêté royal fixant, à l'époque de la nomination, les titres exigés pour l'exercice de ces fonctions;
 - lauréat des épreuves d'aptitudes à la fonction d'inspecteur de cours techniques et de pratique professionnelle dans l'enseignement secondaire du degré inférieur (agriculture ou horticulture);
7. posséder la qualité de membre du personnel directeur et enseignant de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française et y exercer une fonction à prestations complètes;
8. compter une expérience de dix ans au moins. Dans celle-ci, l'expérience utile acquise dans un métier ou une profession peut intervenir pour un maximum de quatre ans.

Les candidatures doivent être introduites conformément aux modèles ci-annexés (annexes 1 et 2).

Seront seules prises en considération, les candidatures introduites dans la forme et le délai fixés ci-avant.

Le Directeur général f.f.,


Félicien DE LAET

*****-

Candidature à la fonction d'inspecteur de
cours techniques et de pratique professionnelle dans
l'enseignement secondaire inférieur
(agriculture - horticulture)
- cadre de l'enseignement spécial -

*****-

à renvoyer (par envoi recommandé) au :

**Ministère de l'Education, de la Recherche et de
la Formation,**
Service du Recrutement, de la Sélection et de la
Promotion des personnels de l'enseignement de la
Communauté,
Place Surllet de Chokier 15-17 - Bureau 125
1000 Bruxelles :

| |
|-----------------------------|
| le 6 mars 1995 au plus tard |
|-----------------------------|

NOM :

Prénom :

Adresse : rue n°.....
code postal : localité :

Date de naissance :

Nommé à titre définitif

- à la fonction de
- date de l'arrêté de nomination :
- établissement où vous êtes affecté(e) (intitulé et adresse
complète) :

Le cas échéant,

- fonction exercée **actuellement** (à titre temporaire, comme
faisant fonction, comme chargé de mission, etc...) :
.....
- établissement dans lequel vous exercez cette fonction :
.....

Titres obtenus et établissements les ayant délivrés :
.....
.....
.....
.....

Langue dans laquelle les titres ont été obtenus :
.....

**Année d'obtention du titre de lauréat des épreuves
d'aptitudes à la fonction d'inspecteur précitée**
.....

Ancienneté (voir point 8°) :

- **Eléments** susceptibles d'établir la valeur et les mérites du candidat.

Joindre :

- **le relevé détaillé des prestations** effectuées dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française (document "Etats des services" ci-annexé)
- éventuellement un document prouvant l'expérience acquise dans un métier ou une profession.

Date :

(signature)

ETAT DES SERVICES

* * *

| Etablissement (dénomination complète) | Fonction exercée (dénomination exacte et <u>com- plète</u>) | Niveau dans lequel chaque fonction est exercée | A titre - Temp. - Stag. - Déf. | Nombre d' heures hebdoma. daires par fonction et niveau | Date de début et date de fin de chaque prestation |
|---|--|--|---|--|--|
| | | | | | |